

REDACTION : ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 13, près du théâtre de Fintzenoy. — (Téléphone 061) TOURCOING, rue Veris, 53. (Téléphone 151)

Bureau administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille. PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50 — Un an : 18 fr. Trois mois : 3 francs — Un an : 12 francs

L'AVANT DE ROUBAIX-TOURCOING Journal Republicain Quotidien

PAIX DES ANNONCES : ANNONCES : 0 fr. 25 la ligne RECLAMES : 0 fr. 50 FAITS DIVERS : 0 fr. 75 LOCALES : 1 fr.

TÉLÉPHONE A ROUBAIX : N° 061 | A TOURCOING : N° 1670 A LILLE : N° 87

LA JOURNÉE

On a su dès ce matin que le rivage de l'embouchure de l'Escaut, à l'embouchure de l'Escaut, à l'embouchure de l'Escaut... A Bruxelles, trois ministres ont inauguré la section française de l'exposition. Candelier a avoué avoir assassiné le gendarme Weppierre à Broeckergue.

Pele-Mele-Semaine

La Mer, la grande amante tragique aura sans doute, à l'heure où ceci paraît, rendu ses victimes à la terre, ou les rendra dans quelques heures. Ains les éléments plus forte que les hommes et contre qui la science elle-même recule parfois désarmée, ont, toute une semaine, empêché le relèvement du Pluside.

de sadisme, qui ne reparait que périodiquement — comme la Comète. Le Satyre des Dunes — avec beaucoup d'imagination et un peu d'orthographe — quel aniel pour un romancier-reporter d'activité ! Cela me remet en mémoire une certaine histoire de Saunage de la Forêt Verte, conçue par un journaliste rouennais en mal de copie. Sous les talles de la ceinture ayvestre de la capitale normande, un homme vivait, contait il y a quelques années, notre confrère, aussi nu que notre père Adam ; il se nourrissait d'antimoine brûlé dans la forêt et de fruits, et bavait l'eau claire des sources. Le journaliste, qui était d'ailleurs un gargon plein de talent et d'esprit, fit deux mois durant, courir tous ces camarades de la presse rouennaise et jusqu'à la gendarmérie, elle-même, après le fameux « sauvages » — sur lequel il trouvait presque tous les jours quelque chose de nouveau à dire. On était à la veille de mobiliser un régiment pour cerner la Forêt Verte, quand le bluff fut découvert.

Le plus amusant c'est que l'auteur de la farce n'était plus bien sûr lui-même, à la fin, que le sauvage n'existait pas. Il n'était pas de l'Amérique, mais presque.

Quelqu'un qui semble avoir des dispositions très marquées pour tenir le rôle du leur de lions chez les Teurs, c'est le jeune Hennel, sur l'aménable sort de qui tout le monde se lamentait il y a huit jours. Il avait été, disait-on, la victime d'un satyre — encore ! — il avait été enlevé par des bohémien et d'affreux tortionnaires s'en étaient emparés. Il n'était pas de pire drame qu'on imagine. Les moins portés à exagérer le voyaient entrainé au fond du canal par le sort aveugle et son chien fidèle.

LA CATASTROPHE DU «PLUVIOSE»

LA MATINÉE Il pleut mais la mer reste belle. Le submersible a gagné, lors de la marée de 8 heures, 3 mètres sur la hauteur des fonds.

Calais, 4 Juin. Midi. Ce matin, à 7 heures, les chalands supportant le sous-marin coulé, qui se trouvaient encore vendredi matin, à un mille de la

L'instant est proche de l'ébranlement. Le remorqueur « Mouillon » est allié aux chalands et tire déjà. Au loin le croiseur cuirassé garde-côtes « Bouvines » est ancré. On aperçoit aussi la gabarre à vapeur « Girafe », des remorqueurs de la Chambre de Commerce, et le torpilleur 257, parti à 7 heures 30, avec le piflet maritime, resté au port, à 8 heures, à l'abri sur les bords avec le ministre de la Marine à son bord et le lieutenant Harry aide de camp. Nous prenons sur la jolée des points de repère, afin de juger si le remorqueur avance, entraînant à sa suite l'énorme masse des chalands où s'agitent, en bourgeois

UNE ERREUR JUDICIAIRE

C'est Candelier qui a tué le gendarme Weppierre

Les aveux de Candelier confirment l'enquête de notre envoyé spécial

Broeckergue, le 3 Juin. Qu'allait-il donc ce Candelier, que femme, sœur d'Henri Hodts, accusé d'avoir tué le gendarme Weppierre ? Ce n'est pas la première fois qu'il apparaît en cette mystérieuse affaire, puisqu'il fut, tout au début de l'enquête, inculpé pendant plusieurs jours. De graves charges semblaient peser sur lui. N'avait-il pas passé chez Emilie Hodts cette journée du 22 juillet, le soir laquelle fut tué le gendarme Weppierre ? Cela, il ne fit aucune difficulté de l'avouer ; mais il se défendit énergiquement d'être resté dans la soirée : « Je m'étais rendu chez mon beau-frère, dès 7 heures 15, vers 11 heures du matin ; nous devons aller faire la fraude ensemble ; nous sommes restés à bavarder jusque 6 heures du soir, heures à laquelle je lui quittai pour rentrer chez moi. »

Dependant des manœuvres qui travaillèrent dans les champs aux environs de la maison habitée par Emilie Hodts sont unanimes à déclarer qu'ils n'ont vu personne sortir de cette maison entre 6 heures et 6 heures et demie. Chose plus grave, le même soir à 8 heures et demie, un boulanger de Broeckergue vient, comme il en a l'habitude, apporter du pain chez Emilie Hodts ; la femme de celui-ci se trouve sur la porte, devant la maison ; le boulanger lui remet le pain, sans entrer ; mais il entend distinctement deux voix d'hommes : l'une est, à son avis, douille, celle d'Emilie Hodts ; mais l'autre, de qui est-elle ? Ce n'est pas celle d'Henri, puisqu'il n'est pas encore arrivé à 8 heures 15, mais celle de Mark, à 20 kilomètres de là. Ne serait-ce pas celle de Candelier, qui, au lieu d'être reparté à 6 heures du soir serait qu'il prétend — sans pouvoir en fournir la preuve d'ailleurs — serait resté tard chez Emilie Hodts ? Un avis donné quelle charge accablante pèserait sur Candelier.

Mais, en vérité, qu'il a-t-il besoin de se défendre, de se disculper ? N'y eût-il pas quel-que chose qui s'est chargé de son côté, le gendarme Weppierre lui-même, déclarant avant de mourir à C'est Henri Hodts qui m'a tué ! On relâcha donc Candelier ; bien plus, on l'attaché au peu d'importance à son témoignage qu'on ne jugea pas nécessaire de le faire témoignier devant la Cour d'Assises de Douai, le jour où son beau-frère y comparut pour s'entendre condamner à 20 ans de travaux forcés !

La famille Hodts accuse Candelier

On comprend, dans ces conditions, que l'accusation portée contre Candelier par la famille Hodts tout entière, — à l'exception d'Emilie, qui a de bonnes raisons pour se taire — n'ait paru nullement invraisemblable aux jurés qui en reçurent la confirmation.

Mais quelle était exactement cette accusation ? Et quelle part de vérité pouvait-elle contenir ? Afin d'en avoir le cœur net, je suis allé interroger ceux qui, les premiers, la propagèrent dans le village, Sidonie et Emerance Hodts, et Adolphe Rouvillon, beau-père d'Henri Hodts.

Je les ai trouvés réunis dans une petite pièce, trépas, aux murs blancs, aux meubles bleus, perdus le long d'un sentier, au milieu des champs, à l'abri tout à l'extrémité de Broeckergue. Dans la cuisine, on venait de préparer le pain pour la semaine ; quelques galettes de farine s'élevaient encore au fond du pétrin de pâte et, sur la table, les lourdes bordes de pain fraîche bondaient par endroits la blanche serviette qui les recouvrait.

Tout de suite, à mes premiers mots, les deux sœurs devinrent le but de ma visite et me racontèrent la scène qui se passa chez leur beau-frère Lucie, femme de Candelier, le 2 mai dernier, trois jours après la condamnation de leur frère Henri. Elles étaient allées la voir et s'informèrent de sa santé, car elle venait de couches ; Candelier n'était pas là ; il travaillait dans des environs ; on crut bien entendu de la condamnation du frère ; tout d'un coup le sergent de Candelier se met à pleurer ; ses sœurs lui demandent ce qu'il a, et elle répondit : « Henri a été condamné injustement ; ce n'est pas lui, c'est mon mari qui a tué le gendarme Weppierre ; le lendemain du jugement, quand il s'apprêta la condamnation on m'a dit que le journal, il a écrit plusieurs fois par terre en disant : « C'est malheureux, car tel mot le coupable, et si ce n'était que de toi et de nos enfants, j'aurais tout de suite me dévouer à la gendarmérie et purger la condamnation prononcée contre ton frère. »

Puis c'est Rouvillon, le beau-père d'Henri Hodts, qui a reçu aussi les aveux de Candelier : « C'est-à-dire que vous êtes le 16 mai et lui a dit : « Co n'est pas Henri l'assassin, c'est moi ; mais il est obligé, tant que je suis marié et père de deux enfants. »



Au centre, en chatoupe à vapeur, le Ministre et le Préfet maritime visitent les chalands avant le décollément. A droite le torpilleur de la presse

de côté du port de Calais, sont où nous les voyons hissés vendredi soir, après le bon besoin accompli lors de la marée de 8 heures, c'est-à-dire à 800 mètres à l'est de la jetée Est.

On connaît le déplacement important que l'aube du chalange, certain banc du sable dont la révélation fut faite par le bateau de services hydrographiques « Ulys ».

En effet, un heurt, un peu rude entre le submersible et le fond et les chalands de saut pourraient rompre.

Mais cette première journée de la semaine est restée sans incident.

Entre les chalands, le drague à godets du service des Fossés et Chaussées et La Pêche, sont à l'ancre.

Les progrès du « Mouillon » vers la jetée sont à peine sensibles.

Il faudrait une heure sous les drapeaux. Pour regagner le port, on note officiellement, sans doute, nous remercierait épatément.

Entre les chalands, le drague à godets du service des Fossés et Chaussées et La Pêche, sont à l'ancre.

Entre les chalands, le drague à godets du service des Fossés et Chaussées et La Pêche, sont à l'ancre.

Combats meurtriers au Sénégal

Le gouverneur général de l'Afrique Occidentale vient de câbler au ministre des Colonies les nouvelles suivantes qui lui ont été envoyées le 30 mai par le lieutenant-gouverneur, chef d'expédition au Haut-Sénégal-Niger.

Au passage de Dafia, à 20 kilomètres au N-E de N'Guignin, en section militaire de Mail à été attaqué le 21 mai, à 3 heures du matin, par 40 Arabes, qui d'un coup vigoureux le saisirent au campement. Les traitreaux le rouèrent et se baillèrent avec leur admirable courage habituel. Après un combat qui dura quatre heures, les Arabes s'enfuirent, abandonnant sur le terrain cent têtes, trente-sept blessés et un drapaud. Nous avons eu, de notre côté, neuf tirailleurs tués et disparus et dix-neuf blessés.

Le lendemain européen Boiron, percé de trois balles, est décédé le 21 mai, à 10 heures du soir, près du puits Ionianon, à 25 kilomètres de N'Guignin. Un autre européen a été grièvement blessé.

Toute la section militaire rapportant les blessés et le corps du vétérinaire Boiron, est rentrée à N'Guignin.

Cette agression a été produite à l'improvvisé. Rien ne pouvait la faire prévoir ni M. Poriry la considérer, jusqu'à plus ample informé, comme un fait isolé et inopiné de l'insidieuse.

L'ESPRIT DE TOUS

La jeune déesse Pylone, qui était l'âme d'être percé d'un coup de feu, a été accompli une seconde année de service militaire vient de passer brillamment son examen devant la Faculté. — Out à à monter la garde au service.

Le «Mouillon» et le «Saint-Euaise» remorquant les chalands qui supportent le «Pluviose» décollé

che funèbre vers le côté, nous l'avons dit, s'est passée le mieux du monde.

A l'heure, aujourd'hui, maintenant. La tâche n'est ni moins rude, ni moins délicate.

Cette nuit on a embarqué le mou des chalands. Autrement dit celui-ci ont été redressés de la différence existant entre le premier fond d'échouage et le second, — 5 mètres, a dit le lieutenant Herr.

Quand nous gagnons la jetée Est, en face de la ballette d'expérience, excellent point d'observation, très occupé par le public, il pleut mollement.

Et d'abord, à quelle heure aurons-nous pleine mer ? Il est capital de connaître ce détail, ici, en la triple occurrence où nous sommes. Car c'est à mer basse que l'on raidit les chaînes et c'est à mer pleine que l'on marche.

Le sous-marin s'est légèrement rapproché de terre, en gagnant à mètres sur la hauteur des fonds.

Le tirant d'eau du groupe chalands-Pluviose est de 15 mètres environ.

C'est la confirmation pleine de nos observations de tout à l'heure.

Le fond était, avant toute mise en marche du « Pluviose », de 17 mètres. Il est en second échouage de 19 mètres. Il est à l'heure actuelle de 3 mètres.

Ces chiffres déterminent très évidemment pendant cette dernière marée basse, on tira donc raidir les chaînes en gagnant 3 mètres.

Et il est, à mer pleine, à 9 heures 07, et même avant, on lentement encore de rapprocher le submersible des jetées.

Le Congrès des Douaniers

Paris, 3 Juin. A la séance du matin a été prononcée l'ouverture de la Conférence des Douaniers.

La séance de l'après-midi a été entièrement consacrée à l'examen de divers questions concernant le journal corporatif de l'Union générale des Agents des Douanes.